



Compte-rendu

Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire - jeudi 3 avril 2025 - Rapports 2024

La présidente de Pourtant la vie Brigitte Masclet accueille et remercie de leur présence les participants à l'Assemblée. Elle remercie les personnalités représentant la mairie de Roanne Madame Loughraieb , la mairie de Riorges Madame Schmück, et la mairie de Mably Madame Saunier, ainsi que la Directrice des Soins du Centre Hospitalier de Roanne Madame Goutey Elle fait le compte des pouvoirs. 32 personnes sont présentes ou représentées. Le quorum est largement atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le document des rapports 2024 ainsi qu'une feuille portant mention des modifications à soumettre en Assemblée sont remis à chaque participant et les flyers de l'association mis largement à disposition.

Brigitte Masclet explique que l'Assemblée Générale Ordinaire sera suivie comme prévu d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour la modification d'un article des statuts.

Elle présente un diaporama des rapports après avoir rappelé l'origine de Pourtant la vie en 2004 :

Rapport moral

En 2024, l'association Pourtant la Vie outre ses différentes missions, a organisé une conférence spectacle pour marquer les 20 ans de l'association, L'objectif était double, faire davantage connaître l'association et apporter un regard différent sur le deuil, mission pour laquelle notre association est le plus souvent sollicitée. L'atelier COM a été particulièrement actif aidé par le Chœur.

Rappel : Nous fonctionnons avec un Chœur (bureau) et des Ateliers représentant les missions de l'association, organisation mise en place en 2022 :

Atelier DEUIL qui comprend les entretiens d'aide pour personnes endeuillées et le groupe d'entraide

Atelier PARTAGE qui comprend les Cafés Mortels et le groupe Rencontre autour de l'accompagnement et des soins palliatifs

Atelier COM -Communication, sensibilisation, évènementiel- qui correspond à un groupe porteur des projets.

Brigitte Masclet rappelle les coordonnées de l'association permettant d'appeler, communiquer, découvrir sur Internet (Site et page Facebook) nos missions et actualités. Elles figurent sur le document des Rapports.

Renouvellement du Choeur

Conformément aux statuts validés en juin 2022 lors de l'AGE, tous les membres élus sont renouvelables. La vice-présidente, Marie-Antoinette MAISONNETTE ne souhaite pas se représenter, Nous la remercions pour son long engagement,

Son poste est donc ouvert aux personnes souhaitant intégrer le Chœur composé ainsi:

MASCLET Brigitte	Présidente
VICE-PRESIDENTE	
SAINTAMAND Brigitte	Secrétaire
BAYSSAT Claude	Secrétaire adjoint
GODINOT Damien	Trésorier
MARTINEZ Jézabel	Trésorière adjointe



Association **POURTANT LA VIE**



Brigitte Masclet demande s'il y a des candidats à ces différents postes. Personne ne se proposant, la présidente Brigitte Masclet demande à l'Assemblée Générale de voter sur ce renouvellement des membres élus tel qu'il est proposé par le Chœur.

Approuvé à l'unanimité.

Brigitte Masclet rappelle le nom des référents des ateliers membres non élus du Chœur :

DELORME Daniel, Atelier Deuil

PAQUAUX Martine, Atelier Partage

BRELY Corinne, Atelier COM : nouvelle référente suite au départ annoncé de Jean-Paul Barbier qui est chaleureusement remercié pour son action dans l'atelier Deuil. Daniel Delorme ancien référent de cet atelier Com devenant référent de l'Atelier Deuil.

Rapport d'activité

Administration

Assemblée Générale : 1 réunion

Réunion du CHŒUR : 6

Rencontres d'associations ou de partenaires : 4

Manifestations diverses : 7 (les Mercis, soirée des associations en Roannais, goûter de remerciement aux bénévoles, Brioche JALMALV...)

Rencontres au sein de l'association 46h en plus des réunions ci-dessus.

Atelier DEUIL

Entretiens d'aide : En 2024: 126 entretiens soit 25 personnes ont bénéficié d'un ou plusieurs entretiens d'aide. (en 2023: 86 entretiens)

Groupe d'entraide pour personnes endeuillées :

Un groupe existe depuis 2014, animé par deux bénévoles formés par la Fédération Vivre Son Deuil et bénéficie d'une supervision par une psychologue,

Il a débuté en octobre 2023 et comptait 10 personnes endeuillées, il s'est réuni 10 fois et s'est terminé en septembre 2024, (le nouveau groupe a commencé en janvier 2025).

Travail de réflexion entre bénévoles : réunion 2h

Supervision : 4 séances pour les animatrices du groupe d'entraide et 4 séances pour les bénévoles des entretiens d'aide soit 12h

Intervention dans une structure à la demande des agents : 2 bénévoles

Atelier PARTAGE

Rencontres autour de l'accompagnement et des soins palliatifs :

Le groupe s'est réuni 5 fois en 2024 (25 janvier, 11 avril, 18 juin, 17 septembre, 28 novembre), Depuis novembre, un compte-rendu anonyme est réalisé et transmis aux membres présents,

Les thèmes :

Qu'est-ce pour moi « aider à mourir » ? La relation d'accompagnement, est-ce que l'on « doit » accompagner ? Qu'est-ce qui caractérise l'accompagnement, le cheminement, à quel moment se sent-on accompagnant ? Comment accompagner les familles dans l'accompagnement de leurs proches ? Le lien dans l'accompagnement ...

Les Cafés Mortels :

En 2024, 4 étaient programmés et 3 ont pu être réalisés,



Association **POURTANT LA VIE**



2 cafés mortels sur Roanne et 1 à Saint Germain Laval, celui de Briennon n'a pas pu être réalisé du fait de l'annulation tardive du restaurateur,
Depuis la création en 2017 nous avons organisé 14 cafés mortels,
Le retour est très positif tant au niveau de la séance que lors de la collation, les personnes insistent sur l'écoute, la valorisation de la parole de chacun, le respect et la possibilité de parler sans crainte d'un sujet souvent tabou, la mort.

Atelier COM – communication, sensibilisation, évènementiel-

Cet atelier a porté l'organisation des 20 ans avec la présentation par Sandra Meunier, alias ANABELLE, d'une conférence spectacle sur le deuil intitulé « La mort vue d'une Neztoule »

La préparation a nécessité 10 réunions

La campagne de communication a nécessité une mobilisation importante : création de flyers, réalisation d'articles, préparation et réalisation d'interviews, réalisation de carnet de communication

La soirée a eu lieu le 10 octobre 2024 salle Fontalon à Roanne et a été un vrai succès: 370 participants et des retours très positifs sur l'artiste, le thème, l'organisation,

Remerciements aux bénévoles et aux adhérents lors d'un goûter à la Capitainerie le 12 décembre 2024 qui a été largement apprécié.

Rapport d'orientation

La présidente Brigitte Masclet explique que l'année 2025 s'oriente vers un renforcement de la formation des bénévoles souhaitant participer à l'aide aux personnes endeuillées, Une personne a été formée en 2024, 4 seront formées en 2025.

Dans le souci d'offrir une aide de qualité à ce public fragile l'association accorde une grande attention au recrutement des bénévoles de cet atelier, à leur formation et leur supervision aussi le Chœur a modifié l'article 5 du Règlement intérieur particulier à Atelier deuil et le soumet à l'Assemblée Générale.

Organisation de la sensibilisation du public aux Derniers Secours: nous inscrire dans cette démarche nous permettrait de compléter notre offre dans le cadre de notre Atelier PARTAGE Entamer une réflexion sur l'aide aux enfants endeuillés, une bénévole se forme, il est prévu de mettre en place un groupe de travail interdisciplinaire.

Participer à la réflexion sur la mise en place d'une maison des soins palliatifs dans le Roannais en tant qu'association : nous avons été invités dans le cadre du projet du Domaine de l'Aube et une rencontre va prochainement avoir lieu entre la directrice de cette association et Brigitte Masclet

Budget prévisionnel 2025

Budget prévisionnel 2025 plus modeste qu'en 2024 qui comportait un grand événement. Il est établi à 4500 euros: il comprend essentiellement les frais pour formation de bénévoles :3300 euros, équilibré par subventions FDVA (1800 demandé) et mairie (700 demandé) plus dons et cotisations.

La présidente Brigitte Masclet propose à l'Assemblée de poser toutes questions nécessaires sur ces rapports avant de passer au vote.

Question sur le laps de temps entre la survenue d'un deuil et l'entrée dans un groupe d'entraide. Réponse : On demande 6 mois minimum de deuil avant l'entrée dans un groupe, c'est recommandé par la fédération Vivre son deuil qui nous forme et par expérience c'est

Association POURTANT LA VIE

19, rue Benoît Malon 42300 ROANNE

Tel : 07 81 74 55 10 – Courriel : contact@pourtantlavie.org - Site : www.pourtantlavie.org



Association **POURTANT LA VIE**



nécessaire. Plusieurs entretiens d'aide gratuits sont proposés aux personnes en attendant, et de toutes façons au moins un entretien est obligatoire avant d'intégrer un groupe pour en discerner l'opportunité pour la personne et pour le groupe.

On réexplique ce que sont les Derniers Secours, Brigitte Masclét et Damien Godinot vont participer en mai à une journée de formation, et il s'agira de trouver un binôme soignant et non soignant pour être ensuite formateurs auprès du public.

La présidente Brigitte Masclét redemande si une personne veut bien prendre le poste de vice-présidence. Pas de volontaire pour cette fois.

Rapport financier

Le bilan financier de l'année 2024 montre un résultat positif de 4030,19 euros

Résultat d'exploitation : Tableaux détaillés inclus dans les rapports remis aux participants.

Produits d'exploitation : 9427 euros, subvention, cotisations et dons, en particulier, la vente aux enchères de tableaux de Jean-Paul Euvrard réalisée par son fils généreusement à notre bénéfice, et les produits de la conférence spectacle.

Subventions de la fondation de France, de l'association les Tourets du Tourvéon respectivement de 1200 et 1500 euros, une subvention de 1000 euros de la DRFIP AURA suite à notre demande au FDVA. Une subvention de la commune de Roanne de 250 euros et de 100 euros de Renaison,

La cotisation a été maintenue à 15 euros

Dépenses d'exploitation : 5396,01 euros. Elles comprennent pour une bonne part l'évènement du 10 octobre, les flyers, la formation des bénévoles

L'administration de l'Association est entièrement bénévole.

Après délibération on passe aux votes :

Rapports moral, d'activité et d'orientation, budget prévisionnel et rapport financier ainsi que Règlement intérieur approuvés à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - Modification article 9 des statuts

La présidente propose de passer à la séance de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La modification de l'article 9 a été remise aux participants « **Les membres du Chœur sont élus pour un an, et rééligibles, après délibération et sur décision de l'AG.** La rotation des responsabilités est encouragée au sein de l'association pour un fonctionnement coopératif et dynamique. ».

La modification est **approuvée à l'unanimité** pour permettre de gérer l'association en tenant compte des difficultés de renouvellement rapide des élus.

REMERCIEMENTS

La présidente Brigitte Masclét remercie tous les membres actifs qui par leur engagement et leur travail inlassables permettent le fonctionnement de l'association

Tous les bénévoles qui aident régulièrement ou ponctuellement à la mise en œuvre de projets

Tous les donateurs, Les partenaires associatifs et institutionnels

Tous ceux qui ont contribué à la réussite de notre soirée d'anniversaire,

Fin de la séance et partage du verre de l'amitié à 19h30.